



ARTAGON

ARTAGON MARSEILLE

Appel à candidatures
3^e promotion [2026-2027]

03/10 → 09/11/2025



ARTAGON ACCUEILLE SA TROISIÈME PROMOTION DE RÉSIDENT·ES DANS UN NOUVEAU LIEU À MARSEILLE

Après deux premières promotions de résident·es, respectivement accueilli·es dans le 14^e et le 10^e arrondissement de Marseille, Artagon investit les locaux du Hangar Belle de Mai, dans le 3^e arrondissement. L'association y poursuivra ses actions et y accueillera une troisième promotion d'artistes et de porteur·euses de projets culturels en janvier 2026.

Un nouveau lieu pour accompagner la communauté artistique émergente locale

Artagon Marseille est un nouveau lieu d'accompagnement, de ressource et de production pour les artistes, établi·es et évoluant dans tous les champs de la création.

Attaché à accueillir et à porter le développement d'idées et de pratiques artistiques et culturelles nouvelles et diverses, la programmation du lieu se fera en dialogue étroit avec les résident·es, le voisinage, les habitant·es et les structures de Saint-Mauront et de la Belle de Mai.

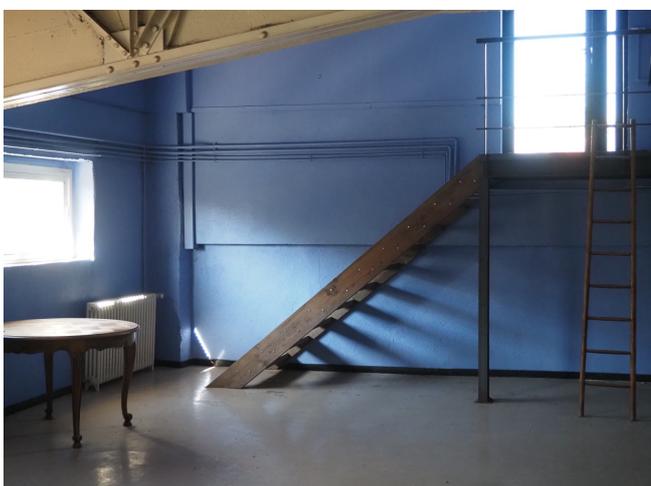
Déployé sur 2000 m², le lieu accueillera à partir de janvier 2026 et pour un programme de 22 mois une promotion d'une trentaine d'artistes, structures et porteur·euses de projets culturels, sélectionné·es à l'issue du présent appel à candidatures ouvert du 3 octobre au 9 novembre 2025.

Un appel adressé aux artistes et porteur·euses de projets culturels de Marseille et des environs

Le présent appel à candidatures s'adresse à la fois aux artistes et aux porteur·euses de projets culturels en début de parcours établi·es ou en cours d'établissement à Marseille ou dans la région. Il a pour objectif de sélectionner les résident·es de la 3^e promotion d'Artagon Marseille (janvier 2026 - octobre 2027).

L'appel est ouvert aux artistes de toutes disciplines et aux porteur·euses de projets culturels et professionnel·les de la culture (*voir page 8*) dès lors qu'il·elles développent une activité nécessitant un espace d'atelier ou de bureau et qu'ils·elles sont à la recherche d'un accompagnement professionnel personnalisé et de contact avec un écosystème artistique et culturel.

Le programme d'accompagnement proposé à Artagon Marseille est pensé pour des personnes en voie de professionnalisation ou au stade de structuration de leur activité professionnelle. Qu'elles soient diplômées, autodidactes ou en reconversion professionnelle, cet appel s'adresse à des personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour le lancement ou le développement de leur projet, dans un cadre de travail partagé.



UNE BOÎTE À OUTILS POUR SOUTENIR LA CRÉATION ÉMERGENTE

Lieu collectif et transdisciplinaire de création, de travail, de recherche et de vie, Artagon Marseille a pour vocation d'être une zone ressource, qui favorise l'émergence et la structuration des jeunes artistes et porteur·euses de projets culturels.

Artagon Marseille propose :

- ★ Des espaces de travail partagés en atelier ou en bureau pour une trentaine d'artistes, structures et porteur·euses de projets culturels. Les places d'atelier se situent au premier étage, dans des espaces entre 30 m² et 55 m², qui seront chacun occupé par 2 ou 3 résident·es. Le bureau partagé est également au premier étage et se déploie sur une surface de 85 m². Il accueillera une quinzaine de résident·es. Ces espaces comprennent internet et l'électricité.
- ★ Des espaces communs de production, de formation et de convivialité (cuisine, cour extérieure) qui seront aménagés et équipés au cours du programme.
- ★ Un programme d'accompagnement professionnel (artistique, technique, de structuration administrative, économique et juridique), proposé par l'équipe d'Artagon Marseille et de nombreux intervenant·es extérieur·es dans le cadre d'ateliers mensuels, de visites et de rencontres professionnelles.
- ★ Un accompagnement à la réalisation de projets artistiques partagés avec des acteur·rices locaux·les : associations, structures scolaires, habitant·es, etc.
- ★ Des temps de programmation et d'ouverture aux publics, organisés à l'initiative de l'équipe d'Artagon Marseille et des résident·es, dont une *Ouverture des portes* annuelle à l'occasion d'Art-o-rama.

Modalités pour les résident·es :

- ★ Les résident·es sélectionné·es à l'issue du présent appel à candidatures bénéficieront du programme d'accompagnement et de l'ensemble des actions proposées par Artagon Marseille pour une durée de 22 mois, incluant une place d'atelier ou de bureau.
 - ★ Ils·elles devront s'acquitter d'une cotisation mensuelle correspondant au type d'espace occupé, calculée comme suit * :
 - Pour les ateliers : 120 € pour une place individuelle dans un atelier partagé à 2 ou 3 résident·es.
 - Pour le bureau partagé : 60 € pour un poste individuel de travail et 30 € pour un poste supplémentaire dans la limite de 3 postes de travail pour les structures, associations ou collectifs.
- * L'installation d'Artagon Marseille dans des nouveaux locaux aux charges plus élevées implique une évolution de son modèle économique. Actuellement en recherche de financements supplémentaires, l'association est contrainte à une hausse du montant de la cotisation des résident·es pour couvrir une partie des charges afférentes au lieu.*
- ★ Les résident·es seront invité·es à s'impliquer dans la vie quotidienne du lieu en respectant la présence des autres usager·es et les règles de vivre-ensemble, tout en participant aux temps collectifs, notamment les réunions d'information et de consultation.
 - ★ Au vu de l'importante demande pour accéder à des espaces de travail et à un accompagnement professionnel à Marseille, il leur sera demandé une présence régulière sur site et une participation active au programme présenté ci-contre.
 - ★ Le lieu ne peut en aucun cas faire office d'hébergement, même à titre exceptionnel.

DES ACTIONS ET UNE PROGRAMMATION ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE

Artagon Marseille encourage les interactions, les dialogues et la notion de transmission entre ses résident-es et les acteur-rices du territoire, à travers des moments d'ouverture et la mise en œuvre de projets artistiques partagés.

Artagon Marseille a pour vocation de mettre en œuvre avec ses résident-es un programme d'actions culturelles, d'initiation à la création et de projets collaboratifs en lien avec le territoire de Saint-Mauront et de la Belle de Mai, et plus généralement du 3^e arrondissement et ses habitant-es, en collaboration avec les structures scolaires, sociales et associatives locales. Les résident-es qui le souhaitent seront ainsi invité-es à proposer des projets partagés avec les publics (ateliers de pratiques artistiques ponctuels ou récurrents, projets de co-création sur le long terme, programmation dédiée aux habitant-es du quartier, etc.). Ces projets seront rémunérés et bénéficieront d'une enveloppe de production définie en lien avec l'équipe et en fonction des besoins du projet, ou d'une aide à la recherche de financements spécifiques.

Des temps dédiés à l'accueil des habitant-es du quartier (visites du lieu, repas partagés, journée dédiée au voisinage, etc.) seront régulièrement proposés par Artagon Marseille en lien avec les résident-es qui souhaiteront s'impliquer.

Tout au long de l'année, les résident-es auront également la possibilité de proposer des événements en lien avec leurs projets (projections de films, ateliers, performances, restitutions, etc.) en expérimentant différents formats. L'équipe d'Artagon Marseille pourra les accompagner d'un point de vue humain et logistique en prenant en compte les contraintes du lieu et de l'accueil des publics.

Enfin, véritable temps fort annuel pendant la foire d'art contemporain Art-o-rama, l'*Ouverture des portes* donnera accès pendant un week-end à l'ensemble des espaces d'Artagon Marseille. Cette ouverture s'articulera autour de la visite libre des ateliers et de la présentation de projets et événements par les résident-es.



INFORMATIONS PRATIQUES

Le lieu

Situé dans le 3^e arrondissement entre les quartiers de la Belle de Mai et de Saint-Mauront, Artagon Marseille se déploie sur le site du Hangar Belle de Mai, d'une surface de 2000 m².

Artagon Marseille sera composé :

- ★ D'une quinzaine de places d'ateliers dans des ateliers partagés
- ★ D'une quinzaine de places de bureau dans un bureau partagé
- ★ D'espaces communs (espaces de vie collective, de programmation, de transmission et de production)
- ★ D'un espace extérieur

Les ateliers et le bureau partagé sont situés au 1^{er} étage du bâtiment, accessible par escalier uniquement. Cependant, des aménagements sont possibles au RDC si nécessaire. Pour toute question au sujet de l'accessibilité du lieu, n'hésitez pas à contacter Léna Désiles, référente hospitalité d'Artagon, pour plus d'information : lena@artagon.org

Accès

Adresse

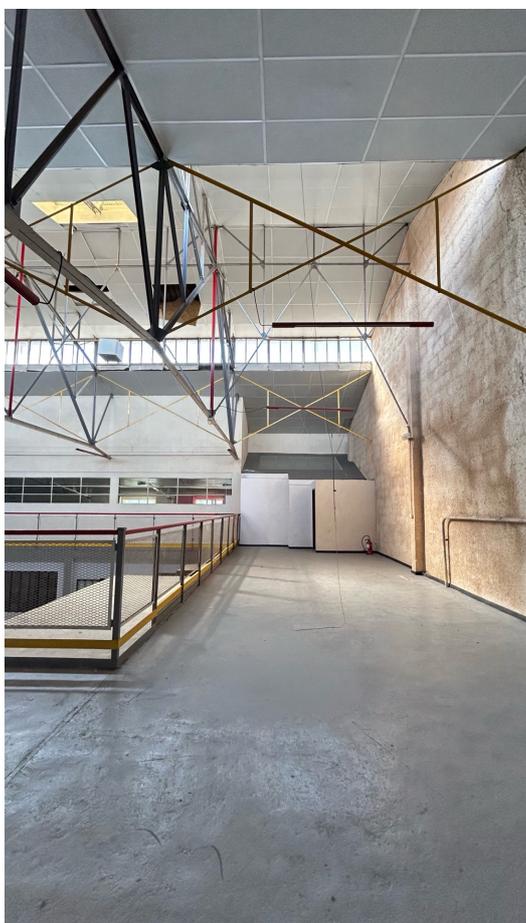
10 impasse Sainte-Victorine
13003 Marseille

Comment s'y rendre ?

En métro et en bus : ligne M2 station National puis bus 88 arrêt Belle Vue Vaillant (2 min de marche) ou ligne M2 station Jules Guesde puis bus 31 ou 32 arrêt Loubon Barbini (3 min de marche).

À vélo : une borne levélo est située avenue Belle Vue, à 250 m (3 min à pied) de l'entrée d'Artagon Marseille.

Depuis la gare Saint-Charles, il faut compter 30 min de marche, 20 min de transport en commun, 10 min de voiture ou 10 min de vélo pour accéder à Artagon Marseille.



CALENDRIER

- ★ Du 3 octobre au 9 novembre 2025 : appel à candidatures pour la troisième promotion de résident-es
- ★ Début décembre 2025 : sélection des résident-es par le comité et annonce des résultats aux sélectionné-es
- ★ Début janvier 2026 : installation des résident-es
- ★ Avril 2026 : début des programmes publics (professionnalisation et actions culturelles)
- ★ Août 2026 : première *Ouverture des portes* annuelle



VUES DU LIEU AVANT TRAVAUX



QUI PEUT CANDIDATER ?

Profil des candidat·e·s

Pour les artistes

Le présent appel à candidatures s'adresse aux artistes en début de parcours*, évoluant dans tous les champs de la création (arts plastiques, photographie, vidéo, son, performance, danse, design, artisanat, mode, édition, écriture, etc.) établi·es ou en cours d'établissement à Marseille ou dans la région.

Les candidatures en collectif sont possibles pour des places en bureau partagé uniquement.

Pour les porteur·euses de projet

Le présent appel à candidatures s'adresse à l'ensemble des porteur·euses de projets culturels en début de parcours* établi·es ou en cours d'établissement à Marseille ou dans la région, évoluant dans tous les champs de la création et de la culture : commissaires d'exposition, médiateur·rices, critiques, journalistes, chercheur·ses, écrivain·es, producteur·rices, médias, graphistes, architectes, paysagistes, maisons d'édition, etc.

Les candidatures peuvent se faire seul·e ou à plusieurs, en tant qu'indépendant·e ou en tant que structure (collectif, association, entreprise, etc.).

Pour toutes les candidatures (artiste ou porteur·euse de projets culturels), aucune autre condition, notamment de ressource, de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise.

**Est considérée en "début de parcours" toute personne se considérant au début de son activité professionnelle (diplômée, autodidacte ou en reconversion), nécessitant le besoin d'un accompagnement personnalisé pour développer sa pratique ou pour sa structuration professionnelle.*

Pour toute demande de précision, vous pouvez nous contacter par email : candidatures@artagon.org

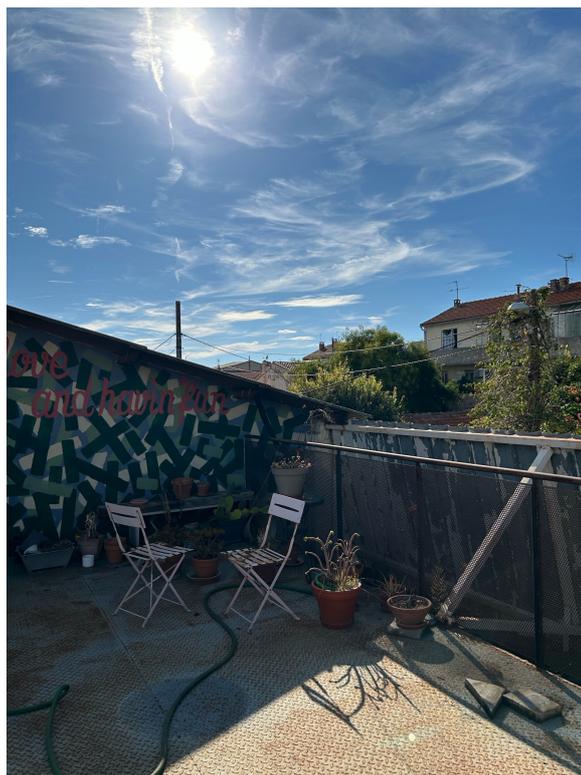
En cas de candidature retenue

Les personnes retenu·es seront contacté·es par email début décembre 2025 pour une rencontre avec l'équipe d'Artagon Marseille et une visite du lieu, afin de confirmer la sélection des candidat·es et l'adéquation de leurs attentes avec le programme proposé. En cas d'issue positive à cette rencontre, il·elles bénéficieront d'une place d'atelier ou d'une place dans un bureau partagé et de l'accès aux équipements ainsi que de l'ensemble des actions proposées par Artagon Marseille (*voir page 3*) pour une durée de 22 mois à compter de janvier 2026.

Il·elles devront enfin devenir membres de l'association Artagon, et s'acquitter d'une cotisation mensuelle (*voir barème dans la partie "Modalités pour les résident·es"*).

En cas de candidature non retenue

Les candidat·es non retenu·es seront contacté·es par email courant décembre 2025 afin d'être notifié·es de cette décision, et seront tenu·es informé·es des dispositifs et programmes publics d'Artagon Marseille auxquels ils·elles pourront participer.



COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature

Pour candidater, les candidat-es doivent remplir ce formulaire en ligne, avant le dimanche 9 novembre 2025 à 23h59 au plus tard :

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

En plus du formulaire en ligne, il est impératif de transmettre :

- ★ Un CV à jour au format PDF.
- ★ Un portfolio à jour au format PDF (obligatoire pour les artistes, en option pour les porteur-euses de projet si cela est pertinent). En cas de pratique vidéo, vivante, ou sonore, la présence de liens de visionnage ou d'écoute est fortement recommandée.

Ces documents sont à envoyer en un seul envoi par email à candidatures@artagon.org le dimanche 9 novembre 2025 à 23h59 au plus tard.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom du-de la candidat-e et le nom de l'appel, selon le format suivant : Prénom Nom (et nom du collectif ou de la structure le cas échéant) – Artagon Marseille.

La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à candidatures@artagon.org avant le 31 octobre à 18h. Les candidat-es seront contacté-es en décembre afin d'être informé-es des résultats.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas les consignes, notamment de taille de fichier, ne seront pas étudiés.

Éléments attendus dans le formulaire et critères de sélection

Dans le formulaire, il vous sera demandé de motiver votre candidature avec les 6 éléments suivants :

1. Une présentation de votre démarche artistique ou de votre pratique professionnelle.
2. Une présentation de votre parcours personnel et professionnel, avec un focus sur les deux dernières années, puis esquissant vos envies, enjeux et projets pour l'année à venir et la suite.
3. Une présentation de vos liens avec Marseille et/ou la Région Sud-PACA (vous y vivez et y travaillez, avez effectué vos études, y avez grandi, y avez de fortes attaches, y développez déjà un projet, etc.).
4. Une section où vous détaillerez vos besoins et attentes en termes d'espaces de travail et de production, selon si vous candidatez à une place d'atelier ou de bureau partagé.
5. Le détail de vos besoins en termes d'accompagnement professionnel et vos motivations pour intégrer le programme d'Artagon Marseille.
6. Un paragraphe facultatif esquissant des pistes de réflexion sur vos liens possibles avec le quartier et ses habitant-es dans le cas où vous souhaiteriez participer à l'ancrage local d'Artagon Marseille.

En complément des éléments ci-dessus, le comité de sélection appréciera l'originalité et l'intérêt de la démarche artistique ou du projet professionnel, ainsi que la clarté du dossier de candidature.

Comité de sélection

La sélection des résident-es sera effectuée par un comité de professionnel·les de l'art et de la culture. Ses membres seront annoncés avant la fin de l'appel à candidatures via nos réseaux sociaux.

À PROPOS D'ARTAGON

Artagon est une association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes, en prise avec les enjeux sociétaux actuels.

Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – création et gestion de lieux, formations, bourses, événements – destinés, aux artistes et aux professionnel·les de la culture en début de parcours.

Artagon est aujourd'hui à la tête de deux lieux dédiés à l'accompagnement de la création émergente en France, avec un fort ancrage local : Artagon Marseille et Artagon Pantin à côté de Paris.

Avec plus de 7 000 m² d'espaces de travail, de formation et de production, qui rassemblent une centaine de résident·es en simultané, Artagon pilote ainsi la première pépinière culturelle pluridisciplinaire et multi-régionale en France.

Fondée en 2014 par le duo de directeurs artistiques et de commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni, ses actions sont portées par une équipe d'une dizaine de personnes.

www.artagon.org

Facebook – Instagram – LinkedIn : @artagonofficiel



PARTENAIRES D'ARTAGON MARSEILLE

Avec le soutien de :



Et l'accompagnement de :

